

<https://ricochets.cc/Terres-de-Chamarge-ville-de-Die-et-CCD-ignorent-copieusement-les-etudes-qu-elles-financent.html>



# Terres de Chamarge : ville de Die et CCD ignorent copieusement les études qu'elles financent ?

- Les Articles -

Publication date: vendredi 16 juin 2023

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

La Confédération paysanne Drôme faisait récemment le post suivant :

â#Die / projet d'extension de la ZA de Chamarges

**La commune a conduit une étude avec l'École nationale supérieure du Paysage (Marseille) qui montre l'importance de préserver les terres de Chamarges !**

ÐSource : h

<https://www.mairie-die.fr/wp-content/uploads/2022/10/4-restitution-paysages-agricole-et-naturels-de-Die-Elise-Rouge-.pdf>

ÐExtraits :

Â« Le secteur de la zone artisanale de Chamarges fait également grand débat au sein de la population Dioise. Cette petite ville attirant fortement les acteurs territoriaux de l'artisanat et de l'industrie accueille volontiers de nouvelles activités. Néanmoins, on voit que la population et notamment les acteurs de l'agriculture protestent contre le développement de cet espace mal géré.

**En effet, on remarque que le manque de réflexion sur la planification urbaine dans cette zone d'activité à induit une artificialisation importante et parfois peu nécessaire. Il aurait été souhaitable de penser des parkings mutualisés, d'y installer seulement des entreprises nécessitant d'espaces de stockage ou de travaux. Or, on voit aujourd'hui dans cet espace plusieurs commerces ou activités de service comme des coiffeurs, des restaurants ou des notaires qui auraient très bien pu s'installer au centre-ville de Die. Il y a donc un fort enjeux sur l'optimisation de cet espace afin d'en limiter l'extension et sur la désartificialisation des sols Â»**

[...]

Â« tous (les élu.es, agri, habitant.es, historien.nes) s'accordent sur la dimension qualitative de leur territoire et souhaitent développer une ville respectueuse des paysages Â».

[...]

Â« La préservation de ces espaces agricoles va ainsi passer par une nouvelle vision de l'espace urbain. Afin de ne plus urbaniser les espaces agricoles, la stratégie propose de se concentrer sur la ville constituée afin d'y déterminer des espaces où il serait possible de mener des projets de rénovation urbaine afin d'y implanter à la fois de nouveaux espaces publics, jardins potagers et espace d'habitat. Ainsi, on pourrait répondre aux enjeux de la croissance démographique sans menacer la capacité agricole et les engagements de la commune en terme de circuits courts et d'alimentation locale. Â»



**Terres de Chamarge : ville de Die et CCD ignorent les études qu'elles financent ?** Un territoire fertile tué sous le béton et le goudron ?

**Malgré tout ça et les multiples alertes/critiques/propositions en provenance des habitants, la mairie de Die de Isabelle Bizouard, qui pourtant a un poids important à la CCD, ne semble pas critiquer le projet de la CCD de détruire près de 5ha de belles terres agricoles fertiles à Chamarges pour une nouvelle extension de zone industrielle/artisanale.**

Même après le retrait de Nateva du projet, nada, silence radio.

## Terres de Chamarge : ville de Die et CCD ignorent copieusement les études qu'elles financent ?

A quoi sert l'étude citée au-dessus et combien elle a coûtée en argent publique ?

**On se demande alors à quoi sert l'étude citée au-dessus et combien elle a coûtée en argent publique ??**

Si la commune de Die (et la CCD, partie prenante également) produit des études pour ensuite les ignorer et les piétiner, à quoi bon ? S'agit-il seulement d'une opération de communication, d'un stratagème retors pour endormir la population, d'un moyen de distribuer de l'argent public à des organismes d'étude, d'une envie de bien faire momentanée mais vite oubliée face aux intérêts économiques ?

**En tout cas, [soyons nombreuses et nombreux dimanche 18 juin après midi à Die \(place de la République\) pour défendre la plaine de Chamarges](#), un terroir agricole fertile pour une ville de demain en capacité de se nourrir.**

► **Cocit de la gare de Crest à 14h15 et du Point I de Saillans à 14h30**